Votre talent
au service
de la ville

Capitaine aux opérations

Type d'emploi: Permanent, Temps plein
Région: Victoriaville
Emplacement:
No de requête: 00745
No de concours: 2026-85
Nombre d'embauches prévues: 1

Travailler pour la Ville de Victoriaville, c'est contribuer concrètement au bien-être de la communauté. En vous joignant à notre équipe, vous profiterez de conditions de travail avantageuses et d'une culture organisationnelle fondée sur le mieux-être, la rigueur, la collaboration, l'innovation et le développement des compétences.

Vous souhaitez mettre votre expertise au service d'une ville engagée, humaine et tournée vers l'avenir? Joignez-vous à une équipe mobilisée qui contribue chaque jour à faire de Victoriaville une communauté où chaque personne peut s'épanouir.

Vos fonctions

Sous l'autorité du chef de Division aux opérations, la personne titulaire du poste de capitaine est responsable des activités de son équipe. Selon les procédures et objectifs de l'organisation, elle gère les équipements de la Division opérations, procède à des inspections de prévention, donne de la formation et des séances d'entraînement, et dirige son équipe de pompiers lors du combat des incendies. Elle collabore au développement et à l'élaboration des programmes pouvant contribuer à l'amélioration du service offert à la population.

Plus précisément, votre rôle consistera à:

- Valider avec la centrale d'appel les effectifs disponibles pour répondre aux différents risques avant chaque quart de travail;
- Gérer le personnel dans l'atteinte des objectifs d'intervention, de formation et de prévention qui lui sont transmis par les chefs de Divisions et en lien avec le schéma de couverture de risques;
- Exécuter le plan des inspections hebdomadaires, mensuelles et annuelles des équipements, s'assurer de la remise en état des équipements après une intervention et faire réparer les équipements défectueux;
- Maintenir le respect de la loi et des procédures en santé et sécurité au travail de son personnel;
- Effectuer la recherche et les causes des incendies sous sa gouverne;
- Au besoin, former et entraîner son personnel selon les plans en vigueur;
- Effectuer l'inspection des risques moyens, élevés et très élevés en faisant respecter les règlements municipaux et provinciaux;
- Produire des plans d'intervention en collaboration avec les autres officiers;
- Participer aux activités de sensibilisation du public et répondre aux plaintes des citoyens et des citoyennes;
- Effectuer des patrouilles préventives lors d'évènements spéciaux ou à la demande de la direction;
- Accorder des permis aux citoyens en conformité avec les règlements municipaux;
- Produire les rapports journaliers, hebdomadaires et mensuels dans l'atteinte des objectifs du Service et à la demande de ses supérieurs;
- Appliquer et faire respecter les procédures, les directives du Service et la convention collective;
- Participer aux atteintes des objectifs du schéma de couverture de risques et du plan de sécurité civile;
- Évaluer le personnel sous sa gouverne et signaler à son supérieur tout manquement;
- Exécuter toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

Votre salaire

- Selon le Protocole de relations de travail du personnel cadre et du personnel non syndiqué en vigueur - Minimum 80 155 $ / an - Maximum 100 193 $ / an

Votre horaire

- 42 heures par semaine

Exigences et particularités

- Avoir une formation minimale de Pompier 2 ainsi que les spécialités offertes par le Service;
- Détenir un DEC ou une AEC en techniques de prévention des incendies;
- Posséder un minimum de trois (3) années d'expérience comme pompier.ère permanent.e dont deux (2) années d’expérience en tant que lieutenant.e dans un service permanent;
- Avoir complété la formation « Officier 2 ou s’engager à la faire dans les vingt-quatre (24) prochains mois;
- Être reconnu.e instructeur.trice par l’ÉNPQ est un atout;
- Détenir un permis de conduire classe 4a valide;
- S’engager à demeurer sur le territoire.

Prendre note que les candidatures sont évaluées en continu, l’affichage sera donc retiré dès que nous aurons trouvé la personne qui correspond au profil recherché.

** Seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées.*